

## Demandons le changement : **Le respect, enfin !**

Les élections professionnelles au Comité social et économique se dérouleront du 18 au 24 novembre 2021. Nous devons tous être conscients de l'importance de ce scrutin. Vous êtes appelés à voter pour le nouveau CSE, c'est dans cette instance que se décide votre avenir.

Voter et faire voter pour les candidats de l'UNSA-srcta, c'est LA GARANTIE DE CHANGEMENT ET DU RESPECT DE NOS DROITS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS.

**Nous y arriverons tous ensemble !**



**Abdallah YOUSOUF**  
SCRIPTTE



**Moussilimati SAID**  
ASSISTANTE DE RÉALISATION RADIO

## Qui sommes-nous ?

Nous sommes avant tout des collègues : nous partageons vos préoccupations et vos espoirs !

L'UNSA-srcta france télévisions a un écho favorable auprès des salariés de FTV. Ce syndicat ne relève d'aucune fédération contrairement à la majorité des sections syndicales de notre entreprise. AUTONOME, il agit unique-

ment pour le bien des salariés. Pour cette raison précise, nombreux sont ceux qui rejoignent l'UNSA-srcta après des années passées dans une autre organisation syndicale qui voudrait les mettre au pas. Cette autonomie est notre bien le plus précieux, elle nous anime chaque jour dans les missions que vous nous confiez.

NOTRE AMBITION EST D'AGIR SUR TOUS LES SUJETS :

- Revalorisation salariale
- Reconnaissance professionnelle
- Formation, santé au travail
- Prévention des risques psychosociaux
- Prévoyance
- Lutte contre toute forme de discrimination et pour l'égalité professionnelle



**Engagement, respect et proximité :**  
choisissez **des représentants**  
**vraiment indépendants !**



## Pourquoi voter UNSA-srcta ?

L'établissement de Mayotte a besoin de changement, d'un nouveau souffle et de respect. En nous donnant votre confiance, vous ne serez pas déçus : vous nous connaissez et vous savez que nous sommes combattifs.

### Justice sociale

Nous agissons ensemble avec détermination auprès de la Direction afin de résoudre les problèmes de notre établissement et des salariés, de tous les salariés. Beaucoup de dossiers brûlants et autant de chemin à parcourir pour traiter ceux qui sont oubliés depuis des années.

### Respect et transparence

Nous nous inscrivons dans un rapport franc et le plus efficace possible avec l'ensemble des salariés, quels que soient leur statut et leur ancienneté. Nous défendrons vos droits et nous nous battons pour que les salariés de Mayotte La 1ère - première station ultramarine - soient reconnus et récompensés pour leurs compétences et leur savoir-faire.

### Autonomie

Nous disposerons de toute l'autonomie nécessaire pour faire évoluer la situation des collègues sur place. Nous pourrions aussi compter sur le soutien entier de **l'UNSA-srcta** au Siège pour vous faire écho au plus haut niveau de l'entreprise, où nos organisations sont bien implantées.

## Durant les 3 prochaines années, nous avancerons ensemble !

Accompagner au mieux les salariés, veiller scrupuleusement à ce que chaque décision interne soit profitable à notre établissement et à chacun d'entre vous, tels sont nos objectifs pour les trois années de mandature à venir.

### ● Revalorisations salariales : nous y veillerons

Des collègues recrutés avec des salaires inférieurs à la pratique nationale doivent voir leurs dossiers réévalués après plusieurs années de stagnation. **Les salariés PTA délaissés doivent enfin évoluer dans leur groupe de spécialité.** Ces réévaluations doivent se faire en dehors des mesures accordées automatiquement en comité des salaires annuel.

### ● Emploi : renforcer les moyens humains

Renfort, comblement et dégel des postes vacants depuis plusieurs années dans l'établissement doivent devenir une réalité. **D'autres stations d'Outre-mer l'ont obtenu, pourquoi pas Mayotte ?** Nous demanderons des moyens humains qui ne peuvent passer que par la régularisation des CDD et le comblement des postes, le remplacement des absences, notamment

pour arrêt maladie ou congés longs. Nous ne pouvons pas continuer à travailler en sous-effectif ! **Nous demandons des recrutements, la régularisation à temps plein de l'ensemble des collègues à mi-temps et des techniciens historiques de la régie TV, des renforts OPV, le remplacement des OPS,** l'ouverture de postes de mixage. Mayotte est aujourd'hui l'unique station où les sujets ne sont pas mixés par un OPS !



**Engagement, respect et proximité :**  
choisissez **des représentants**  
**vraiment indépendants !**

● **Titulariser les non-permanents**

Les Outre-mer connaissent un chômage plus fort qu'en métropole, avec un taux à Mayotte avoisinant les 30 % au 2<sup>nd</sup> trimestre 2021 contre 8 % en France métropolitaine (source Insee, oct. 2021). Les opportunités de CDI y sont plus rares que dans l'Hexagone, un contexte peu favorable aux salariés non-permanents. C'est pourquoi **France Télévisions doit lutter contre la précarisation des statuts** et titulariser ses pigistes et CDD.

● **Numérique**

Faire face à l'augmentation de la charge de travail, notamment numérique. Si l'outil est incontournable, il doit avant tout se structurer pour pouvoir se développer. **France Télévisions a les moyens de déployer un projet ambitieux**, d'autant que notre chaîne incarne depuis longtemps ce que l'on nomme aujourd'hui un média global, mêlant télévision, radio et web. Nous demandons **une gratification**

pour les personnels qui contribuent à plusieurs supports.

● **Valoriser les parcours professionnels des permanents**

afin de mieux identifier et reconnaître les compétences de chacun-e et **en finir avec les promotions basées sur la cooptation ou les fonctionnements claniques**. Cela permettra d'accompagner les mobilités géographiques et/ou fonctionnelles. **L'UNSA-srcta réclame la possibilité de faciliter la mobilité des collègues de Mayotte** La 1ère vers une autre région. Les personnels techniques et administratifs de Mayotte La 1ère ont le droit d'avoir de l'ambition, d'évoluer et de définir leurs parcours professionnels !

**Activités sociales, culturelles et sportives 2021-2024**

**En complément des aides traditionnelles déjà existantes que nous maintenons**, nous développerons de nouvelles actions :

**POUVOIR D'ACHAT** : panier de fruits et légumes à composer soi-même offerts plusieurs fois par an, gratuité de l'eau et des boissons chaudes.

**VOYAGES PRIVÉS** : aide annuelle de 160€ à l'achat d'un billet pour un séjour en métropole.

**SORTIES CULTURELLES, LOISIRS ET DÉTENTE** : participation à l'achat de tickets de spectacle et de cinéma, organisation de fêtes, de multiples sorties et voyages familiaux à Mayotte, en métropole et dans les autres territoires d'Outre-mer, ainsi qu'à l'étranger.

**VACANCES ET CADEAUX** : les bons d'achat seront privilégiés pour vous accorder plus de liberté de choix pour vos cadeaux et ceux de vos enfants. Nous développerons des partenariats pour offrir encore plus de services et améliorer le pouvoir d'achat des collègues.

**DISTRIBUTION DE CADEAUX UTILES** : mugs, parapluies, sacs à dos, objets siglés.

**Qu'est-ce que le CSE ?**

Le comité social et économique (CSE) est l'instance représentative du personnel. Les élus du CSE ont un triple rôle, qui requiert de la polyvalence :

- économique,
- gestion des activités sociales et culturelles,
- assistance des salariés.

Chaque nouveau projet important de l'entreprise est présenté au CSE sous ses aspects économiques, financiers, juridiques mais aussi sous l'angle des conditions de travail. **Le CSE est l'instance où faire entendre votre voix !**

Du mercredi 18 au jeudi 24 novembre  
**votez UNSA SRCTA FTV !**





## Mayotte la 1ère ne doit pas être une station à part, mais une station digne de ce nom !

Un média - public, qui plus est - se doit d'être l'exact reflet de la réalité locale, c'est à cette seule condition qu'il rencontrera son public.

La fin des captations d'évènements locaux, notamment sportifs, est un non-sens. On n'imaginerait pas un arrêt de diffusion de la Coupe de France en métropole, alors pourquoi priver Mayotte et les Mahorais d'une captation de bonne qualité de leurs propres évènements ?

### Nous demandons :

- Un magazine culturel au cœur de la vie mahoraise
- Un journal des sports :  
Mayotte La 1ère est la seule station sans édition sportive
- Un service des archives audio : là encore, Mayotte La 1ère est l'unique station ultramarine sans archives sonores
- Un service des archives TV renforcé, tant il souffre de son manque d'effectifs

Du mercredi 18 au jeudi 24 novembre,  
choisissez le changement :

**votez UNSA SRCTA FTV !**

